

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
du 26 juin 2018

1) Suite réforme financement :

- a) Compte-rendu de la rencontre entre Cabinet- Délégation de la FéWaSSM du 13 juin dernier :
- Nouveau décret doit être suffisamment flou pour permettre de continuer à travailler à un scénario de financement forfaitaire tout en testant au système actuel si ça ne tient pas la route ;
 - La délégation essaye toujours d'obtenir une période intermédiaire avec une augmentation de l'enveloppe frais de fonctionnement
 - La délégation est en ce moment avec Madame Demaret, Madame Demarteau pour finaliser le décret
- b) Les syndicats ont rencontré la Ministre Gréoli, une rencontre tri-partite est prévue en septembre ... à suivre ...
- c) Rappel de la réunion de simulation avec l'Aviq le 4 juillet de 9h à 12h30 à l'Aviq, les personnes intéressées d'y participer informent I. Linkens.

2) Obligations légales : (faisant référence au mail envoyé par D. Theys)

Information sur la démarche juridique que l'AIGS a introduite concernant les obligations légales qui ne sont pas couvertes par notre subside.

Questions soulevées par les membres :

- aa) Quel peut-être le rôle de la Féwassm, peut-elle être un soutien de cette action ou pas ?
Attention qu'une fédération mène des actions politiques. Les actions en justice seraient réalisées par les PO... à vérifier.....
- bb) Est-ce le bon moment stratégiquement pour tenter une telle action ?
Les avis diffèrent.
- cc) Les membres souhaiteraient que la FéWaSSM définisse mieux ses missions....

3) Echanges d'expériences sur le financement des SSM :

- Compte d'exploitation :

Chacun s'exprime par rapport à l'introduction des comptes d'exploitation, on y retrouve différentes façon :

Certains services mettent toutes leurs dépenses, leurs recettes.

D'autres ne mettent que pour le montant pour lequel on est subsidié, n'indiquent pas les recettes.

Ne font pas les calculs en retirant l'embauche compensatoire.

On s'étonne que les services doivent faire plusieurs comptes d'exploitation lorsqu'ils ont un SSM et un Club ou une ISP alors que le résultat donné par l'Aviq arrive sous un seul compte d'exploitation.

Comment cela se fait-il ?

Aucun service n'a reçu la différence entre l'avance et l'indexation pour la première avance 2018.

Par rapport aux décomptes envoyés par l'Aviq, dans les SSM présents, seul 3 SSM de la Province du Hainaut l'ont reçu....

On déplore le délai de 15 jours de recours lors de l'envoi des décomptes surtout pendant la période des congés.

- Accords non marchand pour le secteur privé : rappel de la raison de ces accords et de ces 3 enveloppes (PFA, Formation, Embauche compensatoire)

Concernant l'enveloppe embauche compensatoire, les situations varient d'un service à l'autre : soit l'enveloppe est octroyée à une personne sans révision, soit octroyée sur plusieurs têtes, soit renouvelée dans le personnel du SSM chaque année, cela est laissé à l'appréciation des PO.

- Fonction de liaison : en fonction des provinces, certains SSM ont le subside fonction de liaison, (barème 10 anciennetés un AS); cependant, chaque service doit assurer au sein de celui-ci la fonction précitée.

Ce subside peut être octroyé sur une seule tête ou sur plusieurs en fonction de comment est utilisée cette fonction au sein des services.

4) Divers :

- **Formulaires reçus concernant le personnel APE :**
Le formulaire est difficile à remplir, nous avons proposé à ceux en difficulté de se mettre en contact avec Sophie Meunier.
- **Informatique et RGPD : rappel de ce qui a été dit lors de la dernière réunion CAF avec un retour au CA.**
Certains membres posent la question de savoir si c'est notre commission ou la commission éthique et clinique qui doit travailler le point RGPD.

Prochaine réunion le 18/09 de 9h30 à 11h30